

## Le Nouvel Ordre Economique International

Le "Nouvel Ordre Economique International" a joué un rôle si capital dans les affrontements qui ont animé les relations Nord/Sud au cours des dernières années et est un élément si central de la politique des pays en développement que les pays industrialisés doivent prendre position à son égard.

Remarquons d'abord que le NOEI n'a pas été défini en une seule fois, lors de son adoption par la VIe session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en avril 1974. Depuis lors, sa substance s'est enrichie de nouveaux apports et de nouvelles inflexions au gré des réunions du groupe de "77", voire des organisations mondiales. Ainsi l'énoncé qu'en a donné la Conférence de Manille diffère de son texte original et la Résolution y relative de la VIIe session extraordinaire de l'Assemblée générale en a formulé différemment une part du contenu. Le NOEI consiste donc en l'énumération des demandes, des revendications des pays en développement à l'endroit du groupe des pays industrialisés, une énumération obtenue non par sélection, mais selon un processus additionnel qui seul permet d'assurer l'adhésion à ce concept de l'ensemble d'un tiers monde dont on connaît la grande diversité des niveaux de développement, des structures économiques et sociales et des situations conjoncturelles, donc des intérêts. Si l'on s'en tient aux éléments qui en forment la charpente, le NOEI est composé des revendications essentielles suivantes:

./.

### Secteur commercial

- DC - Conclusion de divers types d'accords, destinés à relever les prix des produits de base, à en régulariser l'évolution et/ou à stabiliser le produit des exportations des pays en développement; le programme intégré de la CNUCED pour les produits de base, en particulier la création d'un fonds commun, est aujourd'hui au centre de la discussion dans ce domaine;
- DC - réduction sans réciprocité par les pays développés des barrières tarifaires et non tarifaires qui s'opposent aux importations provenant des pays en développement, notamment extension et libéralisation du système généralisé de préférences pour permettre de concurrencer les produits des pays industrialisés;
- DC - recours à des systèmes d'ajustement industriel et agricole plus généreusement dotés, plus efficaces, pour faciliter la restructuration des économies développées rendue nécessaire par l'accroissement des exportations des pays en développement;

en bref, les pays en développement demandent des prix plus stables et relativement plus élevés pour leurs exportations et/ou la régulation de leurs recettes d'exportations, des possibilités d'exportations accrues par de nouvelles facilités d'accès aux marchés des pays développés.

### Aide publique au développement

- Réalisation par tous les pays industrialisés des objectifs de 1 %, respectivement de 0,7 %, formulés depuis longtemps notamment dans le cadre de la Stratégie des Nations Unies pour la IIème Décennie du Développement;

- accroissement des engagements des pays industrialisés en faveur des Fonds créés à diverses fins au cours des dernières années pour venir en aide aux pays en développement;
- DC - remise totale ou partielle de la dette extérieure des pays en développement, en particulier des plus pauvres d'entre eux.

#### Mouvements de capitaux et investissements étrangers

- DC - Meilleur accès aux marchés des capitaux internationaux;
- DC - élimination ou atténuation des dispositions restrictives en matière de nationalisation des investissements directs étrangers, y compris de la clause d'une compensation entière, rapide et effective;
- DC - réglementation des entreprises multinationales pour accroître le bénéfice que retirent les pays en développement de leurs activités; plus précisément, augmentation des flux de capitaux et de technologie, réduction du coût des transferts de technologie, création d'emplois, exportations accrues vers les pays tiers.

#### Transferts de technologie

- Aide à la création d'institutions - de formation ou de recherche - scientifiques et technologiques dans les pays en développement ou appuis à de telles institutions aux fins d'accroître leurs capacités dans ces domaines;
- DC - encouragement aux sociétés multinationales pour qu'elles adaptent leur technologie aux besoins des pays en développement et en facilitent la diffusion;

- aménagement des dispositions relatives à la propriété intellectuelle et aux brevets, en vue de réduire le coût et d'augmenter le volume des transferts de technologie.

DC Système monétaire

- Participation à la réforme du présent système et à la direction du nouveau système;
- recours à une méthode de création des liquidités internationales qui accroisse le pouvoir d'achat des pays en développement ("link").

A ces demandes s'ajoutent des revendications telles que:

- rôle accru pour les pays en développement dans les processus de décision des organismes internationaux: FMI, BIRD, GATT, etc.;
- plus grande automaticité dans divers types de transferts de ressources;
- nouvelle localisation de la production dans le monde pour élargir la part des pays en développement;
- encouragement à la coopération entre pays en développement - "collective self-reliance" - en vue de diminuer leur dépendance des pays industrialisés et de renforcer leur position de négociation, notamment soutien aux accords de producteurs, aux arrangements commerciaux préférentiels entre pays en développement, aux systèmes de paiements entre pays en développement, etc.;
- accroissement du transfert net de ressources vers le tiers monde, cette demande étant justifiée par le fait que l'ex-

exploitation coloniale, le néo-impérialisme et la dissymétrie inhérente aux règles commerciales de l'économie de marché sont largement responsables de l'inégalité actuelle dans la distribution globale de la richesse et des revenus.

Telles sont les principales revendications du NOEI. Les connaître est indispensable pour qui veut tenter de juger du résultat de la CCEI, d'apprécier ce que cette Conférence a représenté dans les relations Nord/Sud et d'évaluer le chemin qui reste à parcourir pour atteindre ce monde mieux équilibré auquel pays industrialisés et pays en développement aspirent et auquel ils ont tous intérêt.

Le NOEI est sans doute l'énumération, l'addition des demandes, des revendications, voire des exigences du tiers monde à l'endroit du groupe des pays industrialisés. Mais divers sont les jugements portés sur le sens et la portée de ce concept. Ceux-ci ne sont ni évidents, ni perçus par le Sud et par le Nord de la même façon.

Pour les pays en développement, il s'agit d'abord, mais peut-être en apparence seulement, des tables de la loi du nouvel évangile, de la pierre angulaire de l'ordre international qu'ils ambitionnent de construire. Mais il s'agit aussi, et là certainement, du ciment du front commun qu'à chaque occasion le tiers monde oppose aux pays industrialisés. Bien entendu, l'attachement au NOEI de chaque pays en développement, respectivement de chaque groupe de pays en développement, passe d'abord par le ou les chapitres qui le concernent plus directement: par exemple, aide publique au développement pour les plus pauvres, ordre du commerce international pour ceux qui disposent de ressources naturelles abondantes, accès aux marchés financiers internationaux pour les plus avancés d'entre

eux. Pourtant les tentatives faites au cours de récentes négociations internationales pour jouer de la diversité des intérêts des pays en développement et susciter entre eux des divergences n'ont pas réussi à rompre le front unique du tiers monde. Celui-ci continue, unanimement, d'estimer que seul l'avènement du NOEI pourra remédier à sa désastreuse condition. C'est là une position de nature politique.

Quant à l'attitude des pays industrialisés à l'égard du NOEI, elle diverge profondément. Pour les uns, le NOEI est anathème, parce qu'impliquant la condamnation, voire la disparition de l'ordre économique, au plan international sinon national, qui a prévalu jusqu'ici et qui est à l'origine de la richesse et de la puissance du monde développé. Faire disparaître cet ordre traditionnel fondamentalement sain non seulement lèserait les pays industrialisés, mais irait à l'encontre de l'intérêt même des pays en voie de développement dont la seule chance de progrès réside dans leur intégration à un système mondial fondé sur la division du travail, l'économie de marché et un régime libéral d'échanges et de paiements. La seule concession que les tenants de cette conception pourraient accepter consiste en des aménagements marginaux du système pour en améliorer l'efficacité.

Outre que cette thèse est plus facile à affirmer qu'à démontrer, il est évident qu'une condamnation aussi irrévocable est irréaliste et ceci pour deux raisons principales.

- D'une part, elle se fonde sur des concepts abstraits qui tiennent du modèle didactique plutôt qu'ils n'adhèrent à la réalité. Dans le contexte de la politique économique internationale, force est de ramener le discours à la réalité, force est de passer des purs principes sur lesquels repose le système - libre entreprise, jeu de l'offre et de la demande, liberté des échanges et

des paiements, bref économie de marché - aux conditions et modalités de son fonctionnement effectif. Or, les pays industrialisés eux-mêmes ont, au gré des nécessités de la défense de l'intérêt national face à l'extérieur ou des exigences politiques intérieures, aménagé l'ordre existant. Ils en ont, d'un côté, adultéré les règles au point d'en faire, au plan international, un système fortement géré fonctionnant au moyen d'interventions répétées et truffées d'exceptions. De l'autre côté, ils ont compensé les conséquences inévitables résultant de son application en édifiant progressivement, au plan intérieur, un système de sécurité sociale et un régime de subventions plus ou moins généreux en faveur des personnes ou des régions défavorisées. C'est ce système, tel qu'il est appliqué en pratique, que les pays en développement veulent corriger pour remédier à l'état d'infériorité dans lequel ils se trouvent, à maints égards, par rapport aux pays industrialisés et limiter les conséquences négatives du jeu des "forces du marché" sur leur développement national. Les travaux sont aujourd'hui innombrables qui veulent démontrer l'exploitation plus ou moins grave dont le tiers monde est victime et qui ont pour auteurs aussi bien des secrétariats de grandes organisations internationales, que des spécialistes des pays en voie de développement et des pays industrialisés. Quelle que soit la validité de ces travaux, il est évident que les disciplines de l'économie de marché, avec les sanctions qu'elles comportent, ne sauraient être acceptées avec la même sérénité, ne sauraient être jugées à la même aune, par les pays industrialisés et riches disposant d'une ample réserve de niveau de vie et par les pays en développement et pauvres vivant aux alentours du minimum vital. Ce que les premiers estiment être des lois pures et dures, mais fructueuses, est devenu pour les seconds discours de façade pour camoufler le pillage dont ils sont l'objet.

- D'autre part, le NOEI est un fait politique majeur. On ne peut plus l'ignorer dans la discussion internationale, car on ne peut pas ne pas s'y référer (si ce n'est explicitement du moins implicitement), en particulier là où le tiers monde se présente collectivement, comme une unité. L'opposition ou l'incompréhension soutenue qu'ils rencontrent dans le monde développé continue d'alimenter chez ses partenaires en développement un ressentiment que les mass média diffusent à profusion et dont tous les familiers du tiers monde suivent avec anxiété la montée inexorable. L'attitude souvent conciliante des élites dirigeantes des pays pauvres ou des négociateurs qu'elles envoient dans les forums internationaux peut faire illusion. Elle explique que les représentants des pays industrialisés soient à chaque fois surpris quand les prises de position de leurs interlocuteurs du tiers monde soudainement se durcissent et éclatent en violentes revendications. Ces tensions subites sont déjà, ici et là, la cause de ruptures. Jusqu'à présent celles-ci n'ont été que partielles et temporaires. Ce serait pourtant méconnaître la profondeur des motivations des peuples pauvres que de penser qu'il n'en ira jamais autrement. Quoiqu'il en soit de l'avenir, deux faits sont patents: d'une part, l'assainissement de l'ordre économique international s'en trouve considérablement ralenti et rendu beaucoup plus difficile; d'autre part, l'impossibilité de faire progresser réellement le dialogue sur la voie de l'établissement d'un système unique, propre à donner satisfaction à tous, donne aux protagonistes d'un développement séparé - "self-reliance", "Abkoppelung", zones préférentielles, etc. - un crédit dangereux et favorise le repliement sur soi, voire encourage les tendances "sécessionnistes" qui apparaissent dans le tiers monde.

Tout ceci est regrettable à plus d'un titre. Incontestablement, l'ordre né des accords de Bretton Woods, qui a dominé



les relations économiques internationales jusque vers 1970, s'est désintégré, tout au moins partiellement. Un nouvel ordre doit donc se substituer à l'ancien. Entre-temps, les pays du tiers monde en sont venus à jouer dans l'économie mondiale un rôle tel, politiquement et économiquement parlant, que la construction d'un ordre économique nouveau est devenue impensable sans leur participation. De plus, les pays industrialisés ont, en fait, engagé d'ores et déjà avec les pays en voie de développement un dialogue, à vrai dire une "négociation" quasi permanente qui a pour fora aussi bien la Banque mondiale que le FMI, la CNUCED que le GATT, l'Assemblée générale que les agences spécialisées des Nations Unies; hier ce fut la CCEI, demain ce sera le "Comité plénier". Cette "négociation", qui tend à l'aménagement du système actuel, doit conduire à un nouvel ordre économique international. Telle est la double raison pour laquelle la très grande majorité des pays industrialisés sont aujourd'hui acquis à l'idée de la recherche d'un NOEI et ne craignent plus d'utiliser ce terme et d'en tirer un bénéfice politique.

Bien entendu, ceci ne signifie pas que les pays industrialisés accepteraient toutes les revendications contenues dans le NOEI version tiers monde. Certains d'entre eux, en particulier les pays scandinaves, les Pays-Bas et le Canada, ne sont pas loin d'admettre la plupart de ces demandes et même la légitimité des conceptions générales qui les sous-tendent, à savoir notamment la thèse de l'asymétrie fondamentale, de la dépendance unilatérale et inéquitable, qui caractérise les relations entre pays développés et pays en développement. Quant aux autres pays industrialisés, leur attitude va du rejet de principe (accompagné des accommodements minimum négociés, inévitables pour la sauvegarde de l'ordre actuel) à l'acceptation d'aménagements plus profonds qui seuls permettront, compte tenu

des interdépendances qui sont au coeur des relations internationales, de mettre en place et de faire fonctionner un ordre économique international suffisamment équitable et efficace pour que tous puissent y adhérer. Au demeurant, ces divergences entre pays industrialisés comptent pour beaucoup dans les lenteurs de la progression du dialogue Nord/Sud. Surmonter ces divergences pour parvenir à une stratégie commune à l'endroit d'un NOEI est sans doute la condition préalable de véritables progrès.

---

Keiny